

Aussi, la notice de M. Heinrich, par l'émotion communicative qui l'anime, fait-elle bien comprendre tout à la fois l'enthousiasme des adeptes de vingt ans qui puisaient à cette source limpide et profonde le premier apaisement de leur soif intellectuelle, le respect sans bornes et l'admiration raisonnée des hommes mûrs, enfin le souvenir attendri et reconnaissant de ceux qui vieillissent, parlant encore avec joie de cet enseignement lointain, éclosion et charme de leur esprit en sa fleur.

Le médaillon de bronze enchâssé dans un pilier de l'église du lycée de Lyon est un faible témoignage de la piété filiale de quelques-uns seulement de ces élèves. Il eût été facile, même sans faire un appel public à la reconnaissance de tous, d'ériger dans la cour du lycée un buste au-dessous duquel on aurait lu, avec le nom vénéré de l'abbé Noiroi, le souvenir de ses vertus et de ses bienfaits. Cela eût été pour les jeunes générations comme un *memento* perpétuel de respect et de gratitude. A défaut de monument visible, soyons reconnaissants de l'œuvre magistrale que M. Heinrich a consacrée à la mémoire du philosophe chrétien ; elle rappellera une renommée qui, sans lui, risquerait de périr, et que nos arrière-neveux retrouveront dans nos archives, quand les plaques de bronze ou les bustes de marbre auraient disparu.

Et maintenant que ma tâche est terminée, il me reste à m'excuser d'avoir consacré tant de pages à un simple compte rendu. Les excuses ne me manquent pas : il m'a paru convenable que les Mémoires de l'Académie, qui ne sont point livrés au grand public, soient analysés d'une manière complète ; l'Académie de Lyon, la plus ancienne, la plus honorée et la plus brillante de nos sociétés savantes, méritait à ce titre notre respectueuse attention. Enfin les travaux si divers, si difficiles parfois à résumer en quelques mots, intéressent tout particulièrement les Lyonnais, tant par le choix des sujets que par le nom des auteurs. — Il m'est donc permis de croire que le développement de cet article ne sera pas trop sévèrement blâmé et de réclamer au besoin de l'indulgence des lecteurs l'admission des circonstances atténuantes.

Joseph GARIN.

---